

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2016

Réuni le vendredi vingt-huit octobre deux mil seize à dix-neuf heures, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Jacques PRÉVOST, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, LEFRANÇOIS, MARY, VERMOND.
Messieurs BAILLY, BICHÉREAU, IMBAULT, THOREAU, URBAIN.

Étaient excusés : Madame THIZEAU et Monsieur BONNOT.

Étaient absents : Madame GALLOIS et Monsieur FONTENY.

Madame THIZEAU a donné pouvoir à Madame LEFRANÇOIS.

POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Le Maire fait un compte-rendu des travaux en cours à savoir :

a) Assainissement

L'inspection caméra du réseau a été effectuée ; des réparations sont à réaliser pour assurer l'étanchéité des raccordements au Domaine des Meaulnes et allée des Bouleaux. Ces travaux d'étanchéité s'élèvent à 14 000.00 € et les boîtes de branchement à 26 000.00 €.

Le conseil accepte.

b) Sécurité routière

Les ralentisseurs, les coussins berlinois et les panneaux sont posés route de Salbris, route de Neuvy et route de Vierzon. Il est suggéré de revoir la pose des coussins berlinois pour sécuriser le passage piéton au niveau du parking en face l'école.

c) Sécurité aux écoles

Les travaux avancent et devraient être terminés fin novembre 2016.

d) accessibilité

Les travaux à l'école devraient être terminés semaine 47/2016. Les travaux à la mairie suivront.

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal décide d'instituer une redevance pour occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

DÉSFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DE PARCELLE

Le conseil municipal a constaté la désaffectation du domaine public de la parcelle cadastrée section G n°149 où se trouvait le bureau de poste et approuve le déclassement de cette parcelle du domaine public communal pour le faire entrer dans le domaine privé communal.

ACHAT

Le conseil décide d'acheter un jeu pour les enfants dans la cour de l'école maternelle et des armoires de rangement.

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Le conseil autorise l'Office National des Forêts à marteler et commercialiser les parcelles de bois 1C 5 et 13.

BAIL À LA FERME DES FARGES

Le Maire informe le conseil que Monsieur François RÉMY arrêtera la location des terres sur la Ferme des Farges à compter du 1^{er} novembre 2016. Monsieur Alexis TOURNOIS s'est porté candidat pour exploiter ces terres.

Le conseil autorise le Maire à signer le bail à ferme.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est rappelé que le brûlage est interdit et que la remise en état du chemin des Aubiers est pratiquement achevée.

Le Maire,